

Séance du 28 novembre 2022

Afférents au Conseil Municipal :
23
En exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération
23

L'an deux mil vingt deux, et le vingt huit novembre à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de M. Raymond GAQUERE, Maire de La Couture.

Date de la Convocation
23-11-2022

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, Raymond GAQUERE, DENOEUDE Jean-Michel, VAN-LANDUYT Isabelle, BLONDIAUX Danielle, BOUREL Jacques, GUILBAUT Melinda, LECLERCQ Christophe, MARQUILLY Gaelle, VINCENT Jean-Marc, DOYER Régis, STIEVENART Alicia, LECOCQ Isabelle, BAR Jean-François, DEVOS Eddy, DECLERCQ Caroline, CAYEZ Marc, FEVRIER Annick, BOCLET Pierre, FONTAINE Marc,

Date d'affichage :
22-11-2022

Absents, excusés : COCQ Cécile, COURTIN Stéphane, DEBYTTERE Ingrid, DEBONNEZ Régine,

Délibération N°
2022-34

Avaient donné pouvoir : COCQ Cécile, COURTIN Stéphane, DEBYTTERE Ingrid, DEBONNEZ Régine,

Secrétaire de séance : Isabelle VAN-LANDUYT

Objet de la
délibération :

Décision modificative N° 2 Budget commune 2022,

Vu la délibération sur l'affectation du résultat de l'exercice 2021 du 4 avril 2022,
Vu le vote du budget primitif 2022 voté le 4 avril 2022,

Budget commune
2022

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante concernant le budget de la commune 2022 :

Décision
modificative n°2

Crédit à ouvrir

Acte rendu exécutoire
après envoi en
Sous-Préfecture le
30/11/2022

Et publication le
29/11/2022

Chapitre	Article	Nature	Montant
65	6531	Indemnités	800,00
012	6453	Cotisations aux caisses de retraites	40 000,00
012	6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	40 000,00
012	6411	PERSONNEL TITULAIRE	30 000,00
011	6227	Frais d'actes et de contentieux	7 000,00
011	60623	Alimentation	20 000,00
011	60612	Energie - électricité	13 750,00
066	66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 000,00
023	023	Virement à la section d'investissement	341 056,00
		total	497 606,00



Raymond GAQUERE
Maire de La Couture

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Séance du 28 novembre 2022

Afférents au Conseil Municipal :
23
En exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération
23

Crédit à réduire

Chapitre	Article	Nature	Montant
021	021	Virement de la section d'exploitation	-100 763,00
		Total	-100 763,00

Date de la Convocation
23-11-2022

COMPTES RECETTES

Date d'affichage :
22-11-2022

Chapitre	Article	Nature	Montant
13	13251	GFP de rattachement	50 000,00
10	10222	FCTVA	7 900,00
77	7788	Produits exceptionnels divers	16 948,00
74	7478	Autres organismes	16 600,00
73	7388	Autres taxes diverses	2 291,00
73	73212	Dotation de solidarité communautaire	10 961,00
70	70688	Autres prestations de services	8 987,00
		Total	113 687,00

Délibération N°
2022-34

Objet de la
délibération :

Budget commune
2022

Décision
modificative n°2

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'acceptation de cette proposition.

Acte rendu exécutoire
après envoi en
Sous-Préfecture le
30/11/2022

Et publication le

29/11/2022



Raymond GAQUERE
Maire de La Couture

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.